

peuple soit un peuple instruit, qu'il ait des idéaux très élevés de même que des aspirations et des goûts intellectuels et moraux non moins élevés. Aussi notre littérature et nos revues ne doivent-elles pas se dérober à la tâche du moment, mais aider au contraire le Parti et le peuple à former la jeunesse dans un esprit de dévouement suprême au progrès soviétique, dans un esprit de service total des intérêts du peuple.

Quelques jours plus tard, l'*Aktiv* du Parti à Leningrad prit connaissance du rapport Zhdanov et adopta une longue et humble résolution en harmonie avec le rapport. Les écrivains de Leningrad furent ensuite convoqués en assemblée extraordinaire pour souscrire au décret. Si des voix se sont élevées pour défendre le populaire humoriste Zoshchenko et la poétesse très douée qu'est Akhmatova, le procès-verbal n'en dit rien.

### Décret relatif à la musique

Le 10 février 1948, le Comité central du P.C.U.S.(b) rendit un décret, cité partiellement ci-dessous, qui appliquait au domaine de la musique les principes énoncés dans le décret relatif aux revues *Zvezda* et *Leningrad*:

Dès 1936, les déformations formalistes et antipopulaires que manifeste l'œuvre de D. Chostakovitch firent l'objet de vives critiques dans la *Pravda*, organe du Comité central du P.C.U.S.(b), lorsque fut joué l'opéra de ce compositeur intitulé *Lady Macbeth de Mtsensk*; on ne manqua pas de montrer à cette occasion les torts que causait cette tendance, le danger qu'elle comportait et ses effets sur l'évolution de la musique soviétique . . .

En dépit de cette mise en garde et des instructions qu'avait données le Comité central du P.C.U.S. (b) dans ses décisions concernant les revues *Zvezda* et *Leningrad*, le film « *Bolshaya Zhizn* », le répertoire des théâtres et les mesures propres à les améliorer, il ne s'est fait aucune réorganisation de la musique soviétique . . . La situation est particulièrement déplorable dans le domaine des œuvres symphoniques et des opéras. Les compositeurs obéissent à des tendances formalistes et antipopulaires. Ces tendances ont trouvé leur expression la plus caractéristique chez certains compositeurs, notamment D. Chostakovitch, S. Prokofiev, A. Khatchatourian, V. Chiébaline, G. Popov, N. Myaskovski, et d'autres encore, dont les œuvres révèlent d'une façon particulièrement nette cette décomposition formaliste et ces penchants antidémocratiques qui sont étrangers au peuple soviétique et à ses goûts artistiques. Les traits marquants de cette musique sont la négation des principes fondamentaux de la musique classique; la mise en valeur de l'atonalité et des dissonances, considérées comme l'expression du « progrès » et de l'« innovation » dans l'évolution de la forme musicale; le rejet des bases les plus importantes de la composition musicale, comme la mélodie; une prédilection pour les combinaisons confuses et névropathiques, qui font de la musique une cacophonie, une accumulation de sons chaotiques. Cette musique exhale le même relent que les œuvres contemporaines d'inspiration moderniste et bourgeoise d'Europe et d'Amérique, qui reflètent la pourriture de la culture bourgeoise, la négation complète de l'art musical, l'impasse dans laquelle elle s'est fourvoyée. . . .

Le Comité central du P.C.U.S. (b) est d'avis que la situation lamentable qui règne sur le front de la musique soviétique résulte des principes fautifs préconisés, en matière de musique soviétique, par le Comité des arts, attaché au Conseil des ministres de l'U.R.S.S., et par le Comité d'organisation de l'Union des compositeurs soviétiques. . . .

Le Comité central du P.C.U.S.(b) décrète donc qu'il y a lieu:

1° De condamner la tendance formaliste de la musique soviétique comme antipopulaire et menant en fait à la liquidation de la musique.

2° De donner instruction à la division de la propagande et de l'agitation du Comité central et du Comité des arts de redresser la situation de la musique soviétique, d'éliminer les défaillances indiquées dans le présent décret du Comité central, et d'assurer l'évolution de la musique soviétique dans un sens réaliste.